



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE CREATION, D'EXTENSION, DE RENOVATION ET DE REFECTION DES RESEAUX D'ARROSAGE AUTOMATIQUE DE LA VILLE DE VINCENNES PASSE AVEC LA SOCIETE SEGEX ENERGIES.**

**DÉCISION N° AU-18-299  
EN DATE DU 08 OCTOBRE 2018**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le décret n° 2016-360 en date du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 7<sup>ème</sup> Adjoint au Maire ;

**VU** la décision AU 16-043 en date du 16 février 2016, de signer le marché de travaux de création, d'extension, de rénovation et de réfection des réseaux d'arrosage automatique de la ville de Vincennes (notifié le 22 février 2016) ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'augmenter le montant annuel maximum pour prendre en compte les travaux d'arrosage automatique intervenus lors de la création de nouvelles jardinières le long des établissements sensibles de la ville (crèches, scolaires, culturels) en remplacement des barrières mises en place dans le cadre du plan Vigie Pirate.

## D É C I D E

**DE SIGNER** l'avenant n°1 au marché de travaux de création, d'extension, de rénovation et de réfection des réseaux d'arrosage automatique de la ville de Vincennes, avec la société SEGEX ENERGIES, sise, 4 boulevard Arago – 91325 WISSOUS Cedex et représentée par Monsieur Yann LEMIRE, Directeur d'Exploitation.

Le montant de l'avenant n°1 s'élève à 7 000 € HT (8 400 € TTC).

Le nouveau montant maximum annuel du marché est porté à 57 000,00 € HT (68 400,00 € TTC)

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des  
travaux d'entretien des équipements publics, de  
l'urbanisme et de l'habitat,

***Signé***

**Pierre LEBEAU**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20181008-Imc1H5668H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 08/10/2018  
Date de Publication : 08/10/2018